



# Rapport annuel de gestion 2015



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ  
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA

MRC   
DE Pierre-De Saurel



*«Le rapport annuel, outil de reddition des comptes de la corporation.»*



Crédits photos

Philippe Manning, 2014

Christopher Chittaro, 2016

Danielle Guérard, 2016

Mai 2016

Rapport annuel 2015 Service de transport adapté  
et collectif régional de la MRC <sup>DE</sup> Pierre-De Saurel

Éditeur: Gestrans inc.

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN 978-2-924132-34-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-924132-35-7 (version pdf)



### L'Assemblée générale annuelle

Le rapport annuel de gestion constitue l'outil de reddition des comptes de la corporation. Il fait état des résultats relatifs aux décisions prises par le conseil d'administration et de l'engagement pris auprès des municipalités desservies sur l'ensemble du territoire de la MRC De Pierre-De Saurel.

Le Service de transport adapté et collectif régional de la MRC De Pierre-De-Saurel (STACR) est une organisation sans but lucratif.

Son mandat est de transporter, sur le territoire de la MRC De Pierre-De Saurel, les personnes aux prises avec des limitations fonctionnelles qui ne peuvent utiliser le service de transport en commun régulier.

Pour profiter du service de transport adapté, les personnes doivent être autorisées par le comité d'admission du STACR, selon la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec. (MTQ).

Message du président	4
Votre conseil d'administration 2015	4
Structure organisationnelle	5
Les faits saillants pour 2015	6
Comité d'admission	7
Répartition de la clientèle	7
Types de déficiences	8
Plaintes et commentaires	8
Statistiques de déplacements	9
Déplacement par groupe d'âge	9
Statistiques de déplacement par minibus	10
Motifs de déplacements pour 2015	10
Horaire du service	10
Nombre de déplacements par municipalité	11
Territoire desservi	11
Le transport collectif régional	12
Réservation, annulation et modification	12
Le service collectif en chiffres	13
Le personnel	14
Grille tarifaire 2015 du service adapté et collectif	15
Rapport de l'auditeur indépendant	16-23



**Serge Péloquin,**  
maire de Sorel-Tracy

Je suis fier, à titre de président de la corporation du Service de Transport Adapté et Collectif Régional de la MRC Pierre-De-Saurel, ainsi que représentant de la MRC, mandataire du service et maire de Sorel-Tracy de vous déposer notre rapport annuel 2015.

Depuis plusieurs années, les administrateurs et les partenaires de STACR attachent une grande importance au développement d'un service de qualité supérieure, et ce, dans le respect des engagements de chacun. Notre but est d'offrir des solutions intelligentes, vertes et fiables pour faciliter les déplacements .

Je désire également remercier les administrateurs et notre gestionnaire, Gestrans, qui contribuent à l'avancement de l'organisme. Chacune de vos décisions vise l'atteinte du rendement des services offerts, de résultats performants dans le respect des obligations de STACR.

Tous les renseignements inclus dans ce rapport illustrent le chemin accompli. Respecter nos engagements tout en générant des résultats performants, voilà qui résume bien notre dernière année.

### Votre conseil d'administration 2015



De gauche à droite : Madame Johanne Ménard, administrateur, Madame Linda Cossette, secrétaire, Monsieur Gilles Latour, vice-président et Monsieur Serge Péloquin, président.



Jean-Pierre Perreault, trésorier,  
Membre sympathisant



Sylvain Dupuis, représentant  
substitut, Maire de St-Ours



Denis Boisvert, administrateur  
Représentant du mandataire (MRC)



## Structure organisationnelle du service de transport adapté et collectif régional de la MRC DE Pierre-De-Saurel



Au cours de l'année 2015, le conseil d'administration du Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel a tenu dix (10) assemblées régulières et une (1) assemblée générale. Un service de qualité demeure toujours la préoccupation première de ses membres.

Comme tous les ans, le conseil d'administration se fait un devoir de livrer à ses clients son rapport d'activités et sa reddition de comptes de la corporation. Nous désirons fournir à nos utilisateurs le maximum d'information sur nos opérations et sur les décisions prises en cours d'année, c'est pourquoi nous énumérons les principaux faits et gestes de la Corporation :

- ◆ STACR a maintenu une équipe de huit (8) chauffeurs au 31 décembre 2015, le même nombre que l'année précédente.
- ◆ Renouvellement des contrats de gestion des services de transport adapté et collectif régional de la MRC De Pierre-De-Saurel (STACR), pour le support administratif et opérationnel entre le STACR et Gestrans pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.
- ◆ Le conseil d'administration a tenu, au mois de juin 2015, une rencontre avec l'ensemble de l'équipe des chauffeurs et du personnel administratif du STACR afin de souligner le travail effectué par tous les employés et souligner le départ de Madame Sylvette Descheneaux pour prendre une retraite bien méritée. Celle-ci quittait l'organisme après 21 ans de service.
- ◆ STACR a embauché une nouvelle répartitrice suite au départ à la retraite de M. Sylvette Descheneaux.
- ◆ Rédaction d'un plan d'action sur les orientations et priorités 2016 pour le transport collectif.
- ◆ Participation aux rencontres de la Table de concertation sous-régionale des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Sorel-Tracy.
- ◆ Mise en place d'un projet-pilote pour le transport collectif qui permet aux usagers de circuler de la ville-centre, Sorel-Tracy, vers les autres municipalités, rurales, et vice versa.



Le mandat de tous les membres du comité est en règle et le rapport du comité d'admissibilité est signé par les trois (3) parties et conservé dans nos archives.

Les représentants nommés au comité sont :

- ◆ L'officier délégué à l'admission représentant l'organisme mandataire : Christopher Chittaro et Patricia Salvas, substitut;
- ◆ La représentante des personnes handicapées : Isabelle Chartrand, APHST (Association des personnes handicapées de Sorel-Tracy) et Francine Galien, substitut.;
- ◆ La représentante du réseau de la santé et des services sociaux : Nathalie Chénier, chef d'administration des programmes jeunesse, déficience et santé publique et Isabelle Perreault, chef par intérim en réadaptation, soutien à la communauté et hébergement, substitut.

Le Comité d'admission a tenu au cours de l'année, huit (8) rencontres. Cent soixante-treize (173) personnes ont été admises. Cent vingt-neuf (129) dossiers ont été fermés au cours de l'année 2015 suite à des décès, déménagements et autres raisons.

### Répartition de la clientèle

Le tableau suivant expose la municipalité de résidence des 723 usagers inscrits au transport adapté au 31 décembre 2015. Le nombre de membres a augmenté de 6,5 %, comparativement à 15,1 % en 2014

MUNICIPALITÉS	Usagers au 31/12/2014	Usagers au 31/12/2015	Écart	Proportion
Massueville	4	4	0,0 %	0,6 %
Saint-Aimé	2	2	0,0 %	0,3 %
Saint-David	3	2	-33,3 %	0,3 %
Sainte-Anne-de-Sorel	13	14	7,7 %	1,9 %
Sainte-Victoire de Sorel	18	16	-11,1 %	2,2 %
Saint-Gérard-Majella	4	2	-50,0 %	0,3 %
Saint-Joseph-de-Sorel	11	14	27,3 %	1,9 %
Saint-Ours	3	3	0,0 %	0,4 %
Saint-Robert	28	24	-14,3 %	3,3 %
Saint-Roch-de-Richelieu	13	14	7,7 %	1,9 %
Secteur Sorel	379	438	15,6 %	60,6 %
Secteur Tracy	188	175	-6,9 %	24,2 %
Yamaska	13	15	15,4 %	2,1 %
<b>Total</b>	<b>679</b>	<b>723</b>	<b>6,5%</b>	<b>100.0 %</b>



## Types de déficiences



La clientèle est regroupée selon les différents types de déficiences et par tranches d'âges. Près de la totalité des usagers sont des adultes de plus de 21 ans. Les déficiences motrices ou organiques sont celles qui sont le plus souvent présentées, que ce soit à l'aide d'un fauteuil roulant ou non.

Types de déficiences	0/5 ans	6/20 ans	21/64 ans	65/79 ans	80 ans +	TOTAL
Motrice ou organique en fauteuil roulant	0	3	69	76	108	256
Motrice ou organique ambulatoire	0	1	52	87	93	233
Intellectuelle	0	14	100	15	3	132
Psychique	0	1	6	25	46	78
Visuelle	0	1	11	5	7	24
Autres	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>238</b>	<b>208</b>	<b>257</b>	<b>723</b>

Nombre de personnes admises ayant utilisé le service au moins une fois durant l'année : **351**

### Plaintes et commentaires

Informez-nous de toute situation que vous jugez inappropriée ou inhabituelle. Vos commentaires sont importants pour nous. Ils sont la première source de renseignements que nous utilisons pour améliorer nos services. Aidez-nous à rendre votre expérience de transport plus agréable.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et préoccupations par téléphone au **450-746-7827** ou par courriel à : [info@stacr.ca](mailto:info@stacr.ca)

Ce processus nous permet de nous améliorer et n'entrave aucunement la qualité du service que vous êtes en droit de recevoir.



## Statistiques de déplacements

Nombre de déplacements	Minibus	Taxi	Taxi adapté	Total
Personne en fauteuil roulant	5 719	12	266	5 997
Personne ambulatoire	30 681	1 317	404	32 402
<b>Sous-Total</b>	<b>36 400</b>	<b>1 329</b>	<b>670</b>	<b>38 399</b>
Accompagnateur	234	1	11	246
<b>Total</b>	<b>36 634</b>	<b>1 330</b>	<b>681</b>	<b>38 645</b>

Nombre de déplacements				
Régulier	29 021	1 167	386	30 574
Occasionnel	7 613	163	295	8 071
<b>Total</b>	<b>36 634</b>	<b>1 330</b>	<b>681</b>	<b>38 645</b>

Selon les données présentées ci-dessus, les personnes utilisant un fauteuil roulant représentent 15,6 % des déplacements de l'année 2015. Les transports réguliers se chiffrent à 79,1 %, alors que les occasionnels sont de 20,9 %.

## Déplacement par groupe d'âge

Nombre de déplacements	0-5 ans	6-20 ans	21-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	Total
Personne en fauteuil roulant	0	0	3 917	1 152	928	5 997
Personne ambulatoire	0	410	23 800	6 017	2 175	32 402
Accompagnateur	0	0	178	36	32	246
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>410</b>	<b>27 895</b>	<b>7 205</b>	<b>3 135</b>	<b>38 645</b>

Bien que la clientèle soit répartie proportionnellement entre les trois tranches d'âges des plus de 21 ans (voir tableau de la page précédente), le groupe des 21 à 64 ans est celui qui se déplace le plus souvent. Cela s'explique par le haut taux de travailleurs qui utilisent le service de transport adapté pour leurs déplacements professionnels.



### Statistiques de déplacement par minibus

Déplacements minibus	2014	2015
Nombre de kilomètres (service régulier)	280 564	221 626
Nombre de kilomètres (hors territoire)	0	182
Nombre de véhicules-heures (service régulier)	12 274	9 448
Nombre de véhicules-heures (hors territoire)	0	10
Nombre de kilomètres (autres services)	2 975	58 973
Nombre de véhicules-heures (autres services)	147	2 508

### Motifs de déplacements en 2014

Travail	20 %
Études	14 %
Santé	21 %
Loisirs	5 %
Service	40 %
TOTAL	100 %



### Horaire du service



JOURS	HEURES DE SERVICE
Lundi au dimanche	6h00 à minuit

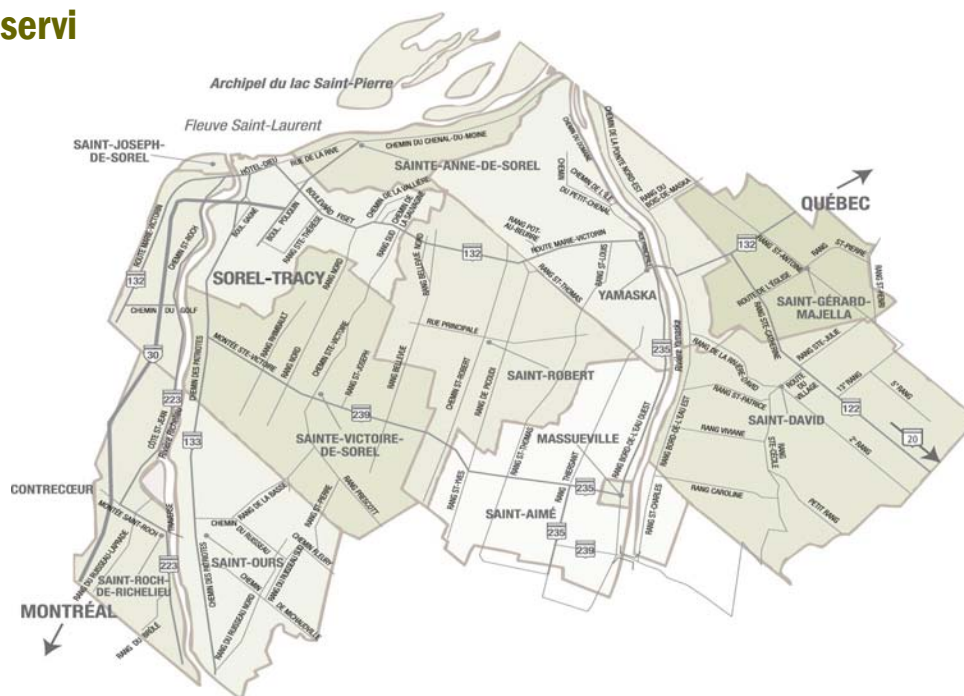


## Nombre de déplacements par municipalité



MUNICIPALITÉS	2014	2015	Croissance
Massueville	178	152	-14,6 %
Saint-Aimé	193	340	76,2 %
Saint-David	453	448	-1,1 %
Sainte-Anne-de-Sorel	169	233	37,9 %
Sainte-Victoire de Sorel	1 537	1 408	-8,4 %
Saint-Gérard-Majella	140	322	130 %
Saint-Joseph-de-Sorel	453	472	4,9 %
Saint-Ours	460	628	36,5 %
Saint-Robert	3 899	2 992	-25,1 %
Saint-Roch-de-Richelieu	1 326	1 305	-1,6 %
Sorel-Tracy	27 618	28 674	3,8 %
Yamaska	1 449	1 671	15,3 %
<b>Total</b>	<b>37 875</b>	<b>38 645</b>	<b>2 %</b>

### Territoire desservi





L'instauration de ce service sur l'ensemble du territoire permet maintenant aux usagers de pouvoir se rendre dans toutes les municipalités de la MRC.

### À QUI EST DESTINÉ LE SERVICE ?

Dans l'objectif de permettre un accès équitable et généralisé au service public présent dans la région, la MRC De Pierre-De Saurel, en collaboration avec le service de transport adapté, offre à l'ensemble de sa population le service de transport collectif régional. Ce service est offert par le biais des places disponibles du transport adapté sur **réservation**, et selon les heures de passage des véhicules.

Les utilisateurs partagent donc le service avec la clientèle du transport adapté. D'ailleurs, ceux-ci seront toujours priorités.

Une plage horaire de transport différente à la demande initiale peut être proposée aux usagers du transport collectif. Il revient à la répartition de veiller à intégrer les réservations dans les circuits existants afin de répondre à un maximum de demandes.

STACR offre un service de qualité selon sa disponibilité opérationnelle et financière.

## Réservation, annulation et modification du transport

### **Vous devez fournir à la répartition :**

- Numéro de dossier\*;
- Nom et prénom de l'utilisateur;
- Date et heure du déplacement;
- Heure du rendez-vous (s'il y a lieu);
- Lieu et adresse du point de chute\*\*.

\* Lors du premier appel, un numéro de dossier vous sera attribué sans frais.

\*\* Si le véhicule circule près du domicile de l'utilisateur, il est possible d'y effectuer l'embarquement. La même règle s'applique aux lieux de débarquement.

### **Réservation :**

Les réservations ou les modifications doivent être faites la veille du transport avant midi (12 h).

Pour les déplacements du samedi, dimanche, lundi ou d'un jour férié, l'utilisateur doit réserver le dernier jour ouvrable avant midi (12 h).

Pour annuler un déplacement, veuillez téléphoner au minimum deux (2) heures avant votre déplacement.

Un chauffeur ne peut modifier une réservation sans l'accord du répartiteur.

### **Pour effectuer, modifier ou annuler une**

Les bagages et sacs d'emplettes sont permis s'ils ne nécessitent pas l'intervention du conducteur, n'excèdent pas ce que vous pouvez tenir sur vous, et n'encombrent pas le passage à bord du véhicule.

Les seuls animaux permis à bord des véhicules sont les chiens-guides ou d'assistance.

Il est strictement interdit de fumer à bord des véhicules et d'utiliser une cigarette électronique (vapotage).



## Le service collectif en chiffres



Nombre de déplacements annuel par municipalité 2015			
Municipalités	2014	2015	Croissance
Massueville	592	693	17,1 %
Saint-Aimé	14	13	-7,1 %
Saint-David	25	54	216,0 %
Sainte-Anne-de-Sorel	494	225	-54,5 %
Saint-Gérard-Majella	28	14	-50,0 %
Saint-Joseph-de-Sorel	0	0	0,0 %
Saint-Ours	437	129	- 70, 5%
Saint-Robert	293	142	-51,5 %
Saint-Roch-de-Richelieu	218	56	-74, 3 %
Sorel-Tracy	494	863	74,7 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	672	731	8,8 %
Yamaska	694	352	-49,3 %
<b>Total</b>	<b>3961</b>	<b>3272</b>	<b>- 17,4 %</b>

STACR a enregistré une diminution de l'utilisation du transport collectif comparativement à 2014. On dénombre 689 déplacements en moins, malgré que le nombre d'usagers ait augmenté, passant de 175 membres en 2014 à 249 en 2015.

Nombre d'usagers par municipalité au transport collectif au 31 décembre 2015	
Massueville	27
Saint-Aimé	4
Saint-David	12
Sainte-Anne-de-Sorel	26
Sainte-Victoire de Sorel	27
Saint-Gérard-Majella	4
Saint-Joseph-de-Sorel	1
Saint-Ours	21
Saint-Robert	28
Saint-Roch-de-Richelieu	22
Secteur Sorel	46
Secteur Tracy	9
Yamaska	22
<b>Total</b>	<b>249</b>



**Les chauffeurs**



Florent Paulhus



Jean Cournoyer



Bernard Chenette



Lucie Gravel



Simon-Alexandre  
Larochelle



Antonio Bourassa



Luc Barbier



Sylvie Dubuc

**Les répartitrices**



Patricia Salvas

Danielle Guérard





## AVIS PUBLIC

### TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

#### GRILLE TARIFAIRE 2015

Je soussignée, greffière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 26 novembre 2014, a adopté la résolution numéro 2014-11-315 approuvant les tarifs du service de transport adapté et collectif qui seront en vigueur sur son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur les transports*, L.R.Q. chapitre T-12.



Grille tarifaire 2015

Intramunicipalité \*\*

Tarif ordinaire	Tarif réduit	Carte mensuelle ordinaire	Carte mensuelle réduit*
3,50 \$	2,50 \$	69,00 \$	41,00 \$

Zone 1
Sorel-Tracy / secteur Tracy
Sorel-Tracy / secteur Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
Saint-Joseph-de-Sorel

4,00 \$	2,50 \$	78,00 \$	46,00 \$
---------	---------	----------	----------

Zone 2
Saint-Robert
Sainte-Victoire-de-Sorel

4,50 \$	3,00 \$	88,00 \$	53,00 \$
---------	---------	----------	----------

Zone 3
Massueville
Saint-Aimé
Saint-Ours
Saint-Roch-de-Richelieu
Yamaska

5,50 \$	3,50 \$	110,00 \$	70,00 \$
---------	---------	-----------	----------

Zone 4
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

6,50 \$	4,00 \$	133,00 \$	80,00 \$
---------	---------	-----------	----------


\* Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants temps plein ( avec preuve de l'établissement scolaire).

\*\* Un déplacement entre Massueville et Saint-Aimé est considéré comme intramunicipal.

Coûts des livrets	
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9,00 \$
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 3,00 \$	54,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45,00 \$

Pour de plus amples renseignements concernant ce service, la MRC invite la population à communiquer avec le Service de transport adapté et collectif régional (STACR) au 450 746-7827 (sans frais : 1 855 751-7827).

Donné à Sorel-Tracy, ce 2 décembre 2014.

  
M<sup>re</sup> Jacinthe Vallée, greffière



Aux membres de  
Service de Transport Adapté et Collectif Régional de la MRC de Pierre-de-Saurel

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Service de Transport Adapté et Collectif Régional de la MRC de Pierre-de-Saurel, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Service de Transport Adapté et Collectif Régional de la MRC de Pierre-de-Saurel au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Éthier Kame St-Germain Inc<sup>1</sup>*

Sorel-Tracy, le 30 mars 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique n° A110635



## SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

### RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>PRODUITS</b>		
Transport adapté (annexe A)	685 958 \$	599 738 \$
Transport collectif (annexe B)	<u>139 706</u>	<u>162 722</u>
	<u>825 664</u>	<u>762 460</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais administration - Transport adapté (annexe C)	53 020	76 993
Frais administration - Transport collectif (annexe D)	25 340	26 655
Frais d'exploitation - Transport adapté (annexe E)	565 393	601 948
Frais d'exploitation - Transport collectif (annexe F)	80 770	99 432
Frais financiers - Transport adapté (annexe G)	6 650	8 372
Frais financiers - Transport collectif (annexe H)	<u>265</u>	<u>-</u>
	<u>731 438</u>	<u>813 400</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>94 226 \$</u>	<u>(50 940) \$</u>



## SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

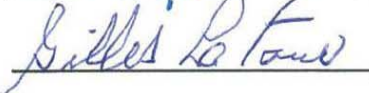
### BILAN

31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	137 079 \$	2 628 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	27 592	119 471
Frais payés d'avance	<u>533</u>	<u>455</u>
	165 204	122 554
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>224 566</u>	<u>260 422</u>
	<u>389 770 \$</u>	<u>382 976 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	17 \$	23 000 \$
Créditeurs (note 6)	56 118	59 465
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	<u>53 757</u>	<u>61 097</u>
	109 892	143 562
Dette à long terme (note 7)	<u>18 282</u>	<u>72 044</u>
	<u>128 174</u>	<u>215 606</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investi en immobilisations	152 525	127 279
Non affecté	<u>109 071</u>	<u>40 091</u>
	261 596	167 370
	<u>389 770 \$</u>	<u>382 976 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur



### SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

---

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ANNEXE A</b>		
<b>TRANSPORT ADAPTÉ</b>		
Subvention de la MRC de Pierre-de-Saurel	286 245 \$	215 688 \$
Subvention du MTQ	305 481	297 290
Revenus de passagers	93 973	86 368
Revenus divers	<u>259</u>	<u>392</u>
	<u>685 958 \$</u>	<u>599 738 \$</u>
 <b>ANNEXE B</b>		
<b>TRANSPORT COLLECTIF</b>		
Subvention de la MRC de Pierre-de-Saurel	34 465 \$	39 585 \$
Subvention du MTQ	93 138	110 042
Revenus de passagers	<u>12 103</u>	<u>13 095</u>
	<u>139 706 \$</u>	<u>162 722 \$</u>



### SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ANNEXE C</b>		
<b>FRAIS ADMINISTRATION - TRANSPORT ADAPTÉ</b>		
Loyer	4 956 \$	4 690 \$
Assurances	1 010	993
Honoraires professionnels	4 432	3 222
Honoraires de gestion	23 540	42 034
Publicité et promotion	356	608
Frais de bureau	6 635	7 228
Dépenses informatiques	2 077	1 968
Frais de déplacement	226	1 142
Télécommunications	6 968	9 140
Frais de colloques	-	1 415
Taxes et permis	980	1 001
Formation	546	3 492
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(1 300)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 294</u>	<u>1 360</u>
	<u>53 020 \$</u>	<u>76 993 \$</u>

#### ANNEXE D

#### FRAIS ADMINISTRATION - TRANSPORT COLLECTIF

Loyer	1 652 \$	1 564 \$
Assurances	337	310
Honoraires professionnels	1 459	1 345
Honoraires de gestion	15 706	19 198
Publicité et promotion	118	123
Frais de bureau	2 058	749
Dépenses informatiques	101	364
Frais de déplacement	-	19
Télécommunications	3 477	1 797
Frais de colloques	-	88
Formation	-	961
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>432</u>	<u>137</u>
	<u>25 340 \$</u>	<u>26 655 \$</u>



### SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ANNEXE E</b>		
<b>FRAIS D'EXPLOITATION - TRANSPORT ADAPTÉ</b>		
Salaires et avantages sociaux - chauffeurs	273 723 \$	277 351 \$
Salaires et avantages sociaux - personnel de répartition	50 471	67 213
Santé et sécurité au travail	8 870	10 246
Essence	74 166	91 665
Entretien et réparations	50 904	68 315
Assurances	3 265	2 145
Pneus	9 297	9 654
Immatriculations	1 175	1 200
Sous-contrats - Taxi	51 566	80 097
Uniformes	2 658	1 303
Honoraire de gestion	67 543	47 063
Amortissement des immobilisations	34 130	26 116
Transfert de dépenses d'exploitation	<u>(62 375)</u>	<u>(80 420)</u>
	<u>565 393 \$</u>	<u>601 948 \$</u>

#### ANNEXE F

#### FRAIS D'EXPLOITATION - TRANSPORT COLLECTIF

Salaires et avantages sociaux - personnel de répartition	17 676 \$	17 336 \$
Santé et sécurité au travail	488	494
Entretien et réparations	90	1 182
Uniformes	141	-
Transfert de dépenses d'exploitation	<u>62 375</u>	<u>80 420</u>
	<u>80 770 \$</u>	<u>99 432 \$</u>



**SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA  
MRC DE PIERRE-DE-SAUREL**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ANNEXE G</b>		
<b>FRAIS FINANCIERS - TRANSPORT ADAPTÉ</b>		
Intérêts et frais bancaires	846 \$	1 694 \$
Frais de cartes de crédit	705	191
Intérêts sur la dette à long terme	5 099	6 487
	<b>6 650 \$</b>	<b>8 372 \$</b>

**ANNEXE H**

**FRAIS FINANCIERS - TRANSPORT COLLECTIF**

Intérêts - emprunt bancaire	265 \$	- \$
-----------------------------	--------	------

	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
<b>ANNEXE I</b>				
<b>RÉSULTATS SECTORIELS</b>				
	Transport adapté	Transport collectif	Total	Total
<b>PRODUITS</b>	685 958 \$	139 706 \$	825 664 \$	762 460 \$
<b>CHARGES</b>				
Frais d'administration	53 020	25 340	78 360	102 466
Frais d'exploitation	565 393	80 770	646 163	702 561
Frais financiers	6 650	265	6 915	8 373
	625 063	106 375	731 438	813 400
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>60 895 \$</b>	<b>33 331 \$</b>	<b>94 226 \$</b>	<b>(50 940) \$</b>

# GESTRANS

Une division de Stantec

Tél.: (514) 877-6001  
Site internet: [gestrans.ca](http://gestrans.ca)  
Courriel: [info@gestrans.ca](mailto:info@gestrans.ca)



## **Vous avez des questions ?**

Communiquez avec notre service.

Les bureaux sont ouverts

du lundi au vendredi

de 8h30 à 16h30

**(450) 746-7827**

## **Le transport adapté c'est...**



... un moyen de transport collectif qui répond aux besoins particuliers des personnes à mobilité réduite préalablement admises, sous la responsabilité des sociétés de transport en commun ou des municipalités participantes.

Le transport adapté est un service porte-à-porte, ce qui signifie que le chauffeur prend en charge le client-usager à la porte de l'endroit d'embarquement jusqu'à la porte de la destination. Il peut aussi être offert à partir des lieux de prise en charge et de descente déterminés.

Ce service peut être offert sur appel ou selon des itinéraires fixes, avec des véhicules standards ou modifiés.

Comme les déplacements s'avèrent essentiels dans le monde moderne, le transport adapté doit viser à assurer la mobilité des personnes de la communauté. Les services de transport adapté doivent donc favoriser la pleine intégration sociale, professionnelle et économique des personnes handicapées.

La mission des organismes de transport adapté est de fournir un service de transport adapté

en fonction des besoins de la personne. Le transport adapté ne doit pas se substituer au transport collectif régulier.

Le transport adapté doit permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'un degré de mobilité et d'autonomie comparable à celui dont dispose la population en général et doit soutenir les divers programmes favorisant leur intégration.

*(Tiré du Guide de référence en transport adapté au Québec)*